



## Dialogue social local : Compte rendu de la réunion bilatérale CGT-Nouvelle Direction

Le 5 octobre dernier s'est déroulée à notre demande une première entrevue avec la nouvelle direction, au cours de cette réunion, nous nous sommes appuyées sur nos échanges pour aborder les questions suivantes :

### La Vente de Quartier et Examen de tri

Compte tenu du changement de TG au moment de la dernière réorganisation, les ventes de quartier sont désormais normalement associées à des examens de tri préalable pour pouvoir s'y inscrire. Oui mais voilà, encore faut-il avoir des indicateurs de tri à jour, et complets....

**Proposition de la CGT :** réaliser une première vente de quartier sans examen de tri, les personnels touchés par la réorganisation n'ayant pas réclamé la modification du TG, ces agents méritent compte tenu de la lourdeur de la réorganisation mise en place, un peu d'égards ! La cadence au TG souffre davantage du manque de personnel au TG que du rendement individuel des agents...aux dernières nouvelles notre proposition a été retenue, **donc comme l'a demandé la CGT il n'y aura pas d'examen de tri .**



### L'accord d'accompagnement Social : la honte !

Au cours de cette même réunion, **la CGT a réclamé qu'une prime exceptionnelle de fin d'année soit accordée** à l'ensemble des agents compte tenu des efforts soutenus qui leur étaient réclamés au cours de la période, et des bons résultats financiers de l'entreprise.

**Réponse de la direction :** l'entreprise n'est bénéficiaire que du 15 décembre au 31 décembre (1MILLIARD DE CA en 2017 ça vous parle ?) doit-on en pleurer ? **Elle propose d'accorder le montant max de la prime d'équipe, soit 450 euros**

A partir de cette réponse la CGT a tenu à réexpliquer au nouveau directeur, sa position concernant sa non signature de l'accord d'accompagnement social (les primes et promos accordées lors de la dernière réorganisation ne nécessitent pas juridiquement de signatures...).

Cet accord d'accompagnement, notre ancien directeur en était fier, c'était le meilleur du département, il sortait le chéquier et arrosait l'ensemble des agents de primes et de promotions tel un père Noël avant l'heure...

**Pour la CGT,** après avoir sollicité l'avis de ses syndiqués puis des agents lors d'une HIS, cet accord accompagne avant tout la casse des emplois. En effet, les 20 suppressions d'emplois ont eu un impact direct et fort sur leur santé, on a assisté à la multiplication des arrêts maladie sur tous les sites. Sur le plan des primes par exemple, nous avons négocié sans trop de difficultés, que les montants soient relevés, en revanche, **la CGT a exprimé le souhait au titre de la perte de pouvoir d'achat de voir leurs montants renouvelés en 2019,** cette proposition n'a pas été retenue, malgré la perte importante de pouvoir d'achat des agents liée à la réorganisation.

Au niveau des promos, le 1.3 n'est pas une promo, c'est juste le niveau auquel un facteur est embauché aujourd'hui, la CGT réclame le 2.1 pour tous les agents, les agents les plus anciens encore en 1.2 apprécieront !

Enfin, nos « hausses » de salaires sont tout juste au niveau de la hausse des prix, alors que notre entreprise enregistre des dividendes records, réclamez avec la CGT la non signature de tels accords et exigez une rémunération à la hauteur de vos efforts !

## Volet emploi et résultat accompagnement des tournées

---

**La CGT l'a toujours dit**, la réorganisation Estuaire 2018 a été bien trop gourmande en emplois, et les agents sont les premiers à en payer le prix, ainsi sur l'établissement de St Nazaire, le travail ne pourrait pas être fait sans la présence quotidienne des collègues actuellement en contrats précaires (CDD, intérim, alternance...). On en dénombre aujourd'hui une trentaine sur l'ensemble des sites.

Le maintien de ces collègues en statut précaire est une violation quotidienne des lois (si si, il en reste quelques-unes) régissant l'utilisation des contrats précaires, car bien des collègues sont là à longueur d'année, et leur « utilisation » a bel et bien pour but de « pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise », ce qui est illégal. Si l'annonce de la cédésation Poste de 8 agents est à saluer, pour autant, continuons à revendiquer que l'ensemble des collègues soient éligibles à la cédésation, et en la matière, priorité doit être donnée à l'ancienneté de service.

**Réponses de la direction sur la question des révisions de tournées** : un expert réorganisateur envoyé par la DEX devrait venir réaliser un audit de la réorg et des mesures seront prises... après la « peak période », c'est vrai que réinjecter trop rapidement des casiers risqueraient d'améliorer vos conditions de travail... Par ailleurs, est à l'étude également, un plan de comblement des postes vacants par de la force de travail permanente ...

**Commentaire** : la direction reconnaît à demis mots les disfonctionnements, mais se donne du temps...elle n'a pas l'air de mesurer le ras le bol !

**Pour la CGT** la direction s'est plantée, il faut exiger le paiement des heures supplémentaires avec effet rétroactif de toutes les tournées qui ont été jugées en dépassement avéré, et que des propositions rapides soient faites aux agents concernés (renforts sur tournées, limitation de l'emport d'OS... )

**Devant la souffrance de certains agents, la direction doit arrêter de tergiverser !!!**

## Méridienne dans les UD

---

La coupure méridienne, telle que pratiquée dans les UD (Pornichet Montoir côte de jade) est une fumisterie qui liée à de la suppression d'emploi, a seulement permis aux agents de finir plus tard, les lieux de restauration sont soit trop éloignés du bureau, soit impropres à une restauration de qualité (ex à Pornichet il faudrait manger dans une cave insalubre..)

**La CGT** revendique que cette restauration de 45 min si elle doit être prise le soit dans de bonnes conditions, et que la pause du matin (20 min) soit maintenue, ce qui permettrait de réintroduire une tournée par site. Dans le cas contraire, l'alibi santé présenté par La Poste ne tient pas, les agents courent mais ne mangent pas, pas plus qu'avant cette pseudo coupure !

### Vite fait pour conclure :

Pour info, une tournée Staby (environ 35 bornes) n'est pas prévue pour être faite à vélo, ni en termes de distance parcourue, ni en terme de charge emportée, à bon entendeur...

